

The PhDMind



The PhDMind

Préambule

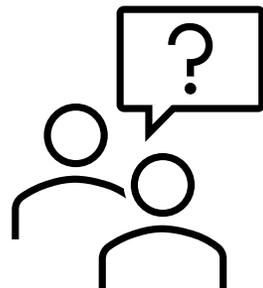
Les aides

Les entreprises dites d'innovation de rupture ont diverses aides à leur portée :

Des aides fiscales : Crédit Impôt Recherche, Statut Jeune Entreprise Innovante

Des aides sociales : des exonérations de charges sociales

Des aides financières : prêts pour l'innovation, bourses pour les jeunes entrepreneurs, prêts d'honneur, subventions...



Le financement

Les mécanismes de financement dont nous allons vous parler peuvent faire partie de ces aides spécifiques mais peuvent également faire partie du financement classique de l'entreprise :

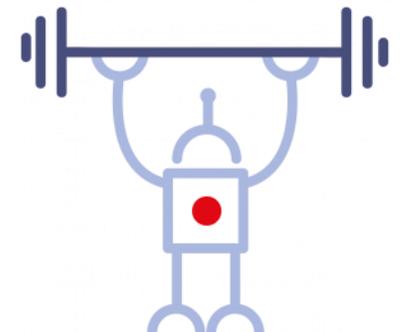
Apports personnels

Love Money

Crowdfunding

Levées de fonds : Actions, Actions Convertibles, Obligations

Prêts...





Sommaire



The PhDMind

Pourquoi?

Pourquoi ce financement, pour quel type de besoin et dans quel environnement juridique?

Comment?

Recherches, compréhensions et analyses

Quoi?

Avantages et Inconvénients de chaque dispositif de financement

Pourquoi ?

Il faudra répondre à cette question pour optimiser la couverture du besoin. Les réponses sont nombreuses: dans les DeepTechs vous allez tous répondre « la R&D bien sûr », celle-ci est composée de bien des postes dont il faudra tenir compte :

- Investissements en équipements
- Développement
- Recrutement
- Certification, labellisation...

Chacune de ces dépenses peut être financée de manière spécifique, par exemple les équipements et le recrutement pourront être couverts différemment.

Une autre donnée pèsera lourd dans la balance : quelle contre partie êtes-vous prêts à céder pour obtenir ce financement ?



The PhD Mind



La question de la contre partie

Quelque soit le mode de financement choisi, il faudra réfléchir aux contreparties exigibles en face de celui-ci.

Un prêt devra être remboursé selon des modalités fixées sur les notions de durée, de taux d'intérêt, d'assurances, de garanties, d'amortissement... Chacune de ces données peut avoir un lourd impact à court, moyen et long terme pour votre entreprise. Même si un contrat de prêt peut toujours se renégocier, on n'est jamais certain du rapport de force à ce terme.

Une subvention est allouée pour une action très précise et elle peut être l'occasion de vérifications par l'organisme émetteur.

Une levée de fonds va diluer votre détention capitalistique, va générer des relations avec un actionnaire qu'il faudra gérer, va imposer un pacte d'actionnaires qu'il faudra âprement négocier...



DUOS DE CHOC : financement et environnement juridique : exemples

SAS JEI : le statut de la SAS (et SASU) est le statut juridique préféré des fonds, banques et autres organismes de financement. Couplé au statut de Jeune Entreprise Innovante, elles permettent des avantages fiscaux et des exonérations sociales conséquentes (voir fiche CCI jointe)

SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) : « la production ou la fourniture de biens et de services d'intérêt collectif qui présentent un caractère d'utilité sociale »

Avantages : Associés placés sur un strict pied d'égalité. Responsabilité des associés limitée à leurs apports. Participation des collectivités publiques au capital admise. Possibilité de devenir dirigeant en conservant son statut de salarié. Transformation de toute société ou d'association en Scic sans changement de personne morale.

Inconvénients : Ingénierie et délais de constitution (catégories d'associés à réunir, projet à définir collectivement, statuts).

Une SCIC peut recevoir du mécénat (rescrit nécessaire de validation), peut recevoir des aides de l'état, des collectivités publiques notamment par celle au capital.



La R&D, quels besoins en ressources humaines ?

Travailler avec des chercheurs est utile à différentes étapes de votre projet d'innovation.

Plusieurs avantages découlent de la collaboration avec les chercheurs :

- Accès à un haut niveau d'expertise
- Travailler avec des équipes ayant une approche méthodique et souvent pluridisciplinaire...
- Accéder aux dernières innovations et cela au niveau international ...
- Diversifier ses équipes

| Besoin | Types de collaboration recommandée |
|---|--|
| Explorer la pertinence de votre projet, faire une étude de faisabilité, définir le périmètre de travaux ou faire une veille technologique | Prestation de conseil |
| Aucun résultat ne permet de lancer mon produit et je souhaite être précurseur. | Thèse CIFRE ou un projet de recherche collaboratif |
| Des résultats existent et je souhaite les intégrer rapidement à mon projet tout ayant les savoir faire en interne | Recrutement de chercheurs au sein de vos équipes |



Quels financements?

La collaboration avec les chercheurs permet d'accéder à plusieurs types de financement:



| Types | Financements |
|---|---|
| Accueil d'un doctorant par convention CIFRE | Le doctorant est salarié de l'entreprise, la moitié de son coût est subventionnée. |
| Contrat de collaboration de recherche | Coûts engendrés par la collaboration pour l'établissement payés par l'entreprise et pouvant être en tout ou partie pris en charge par le crédit d'impôt recherche |
| Recrutement de PhD | Rémunération par l'entreprise et pouvant être en tout ou partie pris en charge par le crédit d'impôt recherche |

quels besoins, quelles idées de financement?

Post R&D



| Etude et Prototype | Mise au point | Mini série | Pré industrialisation | Industrialisation |
|--------------------|---------------------|---------------------|-----------------------|-------------------|
| Fonds personnels | Futur client | Clients | Clients | Clients |
| Love Money | Avance remboursable | Prêt bancaire | Levée de fonds | Levée de fonds |
| Subvention | Subvention | Avance remboursable | Prêt bancaire | Prêt bancaire |
| Prêt d'honneur | Crowdfunding | Crowdfunding | | Subvention |

Comment ?

Description du parcours

Sujet des fonds propres

Levée de fonds et temps passé

Savoir se faire désirer des
fonds



The PhDMind



Description d'un parcours possible



Sujet des fonds propres

Que veut dire fonds propres ?

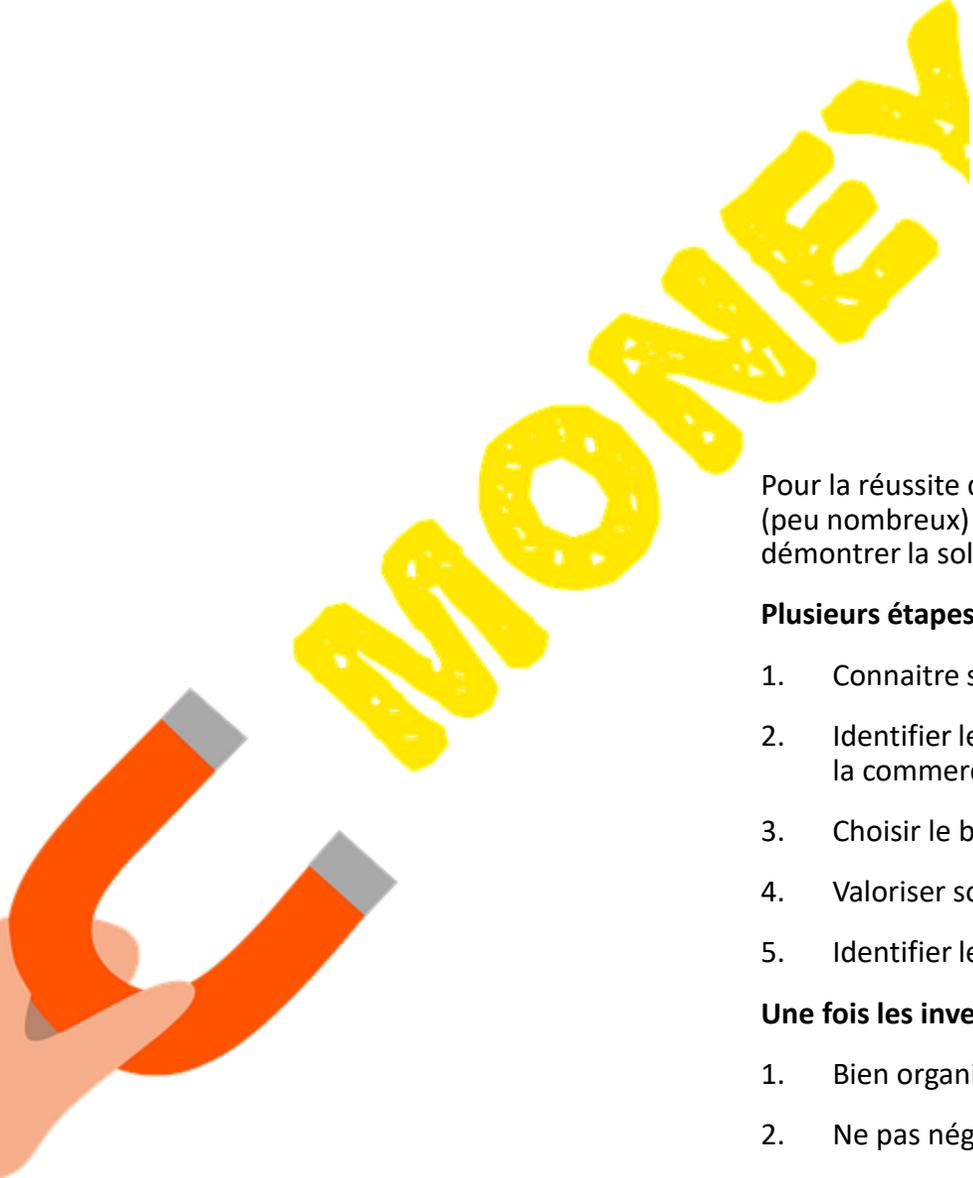
Les fonds propres sont les capitaux propres apportés par exemples par les associés ou par d'autres actionnaires augmentés par les profits générés annuellement par l'entreprises et non redistribués en dividende. Une subvention viendra temporairement agir sur les fonds propres le temps de la réalisation de son objet.

Pourquoi est-ce important ?

Si les fonds propres sont faibles, cela peut être un obstacle pour prouver la capacité d'une entreprise à payer ses dettes et à respecter ses devoirs financiers.

Quasi systématiquement, la BPI et les banques limitent le montant des financements à la hauteur des fonds propres.





Levée de fonds et temps passé

Pour la réussite d'une levée de fond, il faut une bonne préparation. D'abord, elle prend du temps et les acteurs de l'investissements (peu nombreux) en France voient beaucoup de dossiers, il faut savoir retenir leur attention et les convaincre. Votre dossier doit démontrer la solidité de votre projet et de vos ambitions.

Plusieurs étapes sont à prendre en compte lors de la levée de fond :

1. Connaître son produit, son marché et les perspectives d'évolution
2. Identifier les besoins de l'entreprise en terme de fonds (par exemple pour la R&D, les ressources humaines, l'industrialisation ou la commercialisation)
3. Choisir le bon moment pour lever
4. Valoriser son entreprise (possibilité de se faire accompagner sur cette partie)
5. Identifier les investisseurs potentiels (fonds, VC, BA...)

Une fois les investisseurs identifiés et convaincus par la pertinence de votre produit, la deuxième partie de la levée débute :

1. Bien organiser la gouvernance, la sortie... dans votre pacte d'actionnaires
2. Ne pas négliger la lettre d'intention et le calendrier
3. Appréhender l'investisseur comme un nouvel associé exigeant
4. Prévoir et anticiper la sortie du fonds

Attention!!!! Les entrepreneurs passent beaucoup de temps à la réalisation d'une levée de fonds, temps qu'ils ne pourront plus consacrer à toutes les actions nécessaires au développement de leur entreprise.

Hotmail : Boîte de réception (1)



Savoir se faire désirer des fonds

Après avoir protégé vos innovations, bien sûr, il faudra communiquer; en effet quoi de plus confortable que d'être appelé par un fonds, un Business Angel ou une banque qui souhaite vous financer?

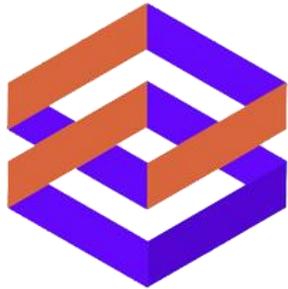
Travailler la communication très tôt sera bénéfique pas seulement pour les potentiels prospects mais également pour vos financeurs, comme pour vos futurs collaborateurs.

- Notion de Inbound Marketing : publier sur les réseaux sociaux régulièrement à propos de l'industrie dans laquelle vous évoluez
- Travailler votre marque et votre image : des vidéos, des photos, des victoires, votre équipe... Tout est prétexte à faire parler de vous.

Nécessaire mais pas suffisant 😊

Quoi ?

Les différents dispositifs de financement



The PhDMind



Les types de financement Public/Privé

Le financement auprès des guichets publics par subvention

- www.aides-entreprises.fr : répertoire des aides publiques

La levée de fonds :

- Le crowdfunding : (BTOC rarement BTOB)
 - sans contrepartie financière (reward-based crowdfunding):
Montants de levées possible : de 5k€ à plus de 1m€, Plateformes : Ulule (fr), Kiss Kiss Bank Bank (fr), Kickstarter (us), Indiegogo (us).
 - avec prise de participation (equity-based crowdfunding):
Montants de levées possibles : de 100k€ à 1m€, Plateformes : Smart Angels, Wiseed, Bulb in Town
 - Le prêt participatif (lending-based crowdfunding): Montants de levées possibles : de 10k€ à 2,5m€. Plateformes : Lendopolis, Lendix, Unilen
- Fond d'investissement :
 - Le Capital amorçage (pré-seed et seed)
 - Le Capital-risque (ou Venture Capital)
 - Le Capital-développement
 - Le Capital-transmission
- Les business angels



Subventions – BPI / FRENCH TECH

Vous envisagez ou vous venez de créer une entreprise à réel potentiel de croissance.

Bénéficiaires éligibles

Jeunes entreprises à réel potentiel de croissance immatriculées en France il y a moins d'un an, quel que soit le secteur d'activité économique (service, industrie, numérique) et répondant à la définition européenne de la Petite Entreprise (entreprise < 50 personnes et CA ou total bilan < 10 M€).

Projets éligibles

Projets nécessitant une phase de maturation et de validation technico-économique : business model, faisabilité technologique, évolution des usages, ergonomie-interface, design de service, tests, marketing, support technique, juridique, organisation interne de l'entreprise, de partenariats...

Tous les projets de création d'entreprise à fort potentiel de croissance à partir de tout type d'innovation.

Dépenses éligibles

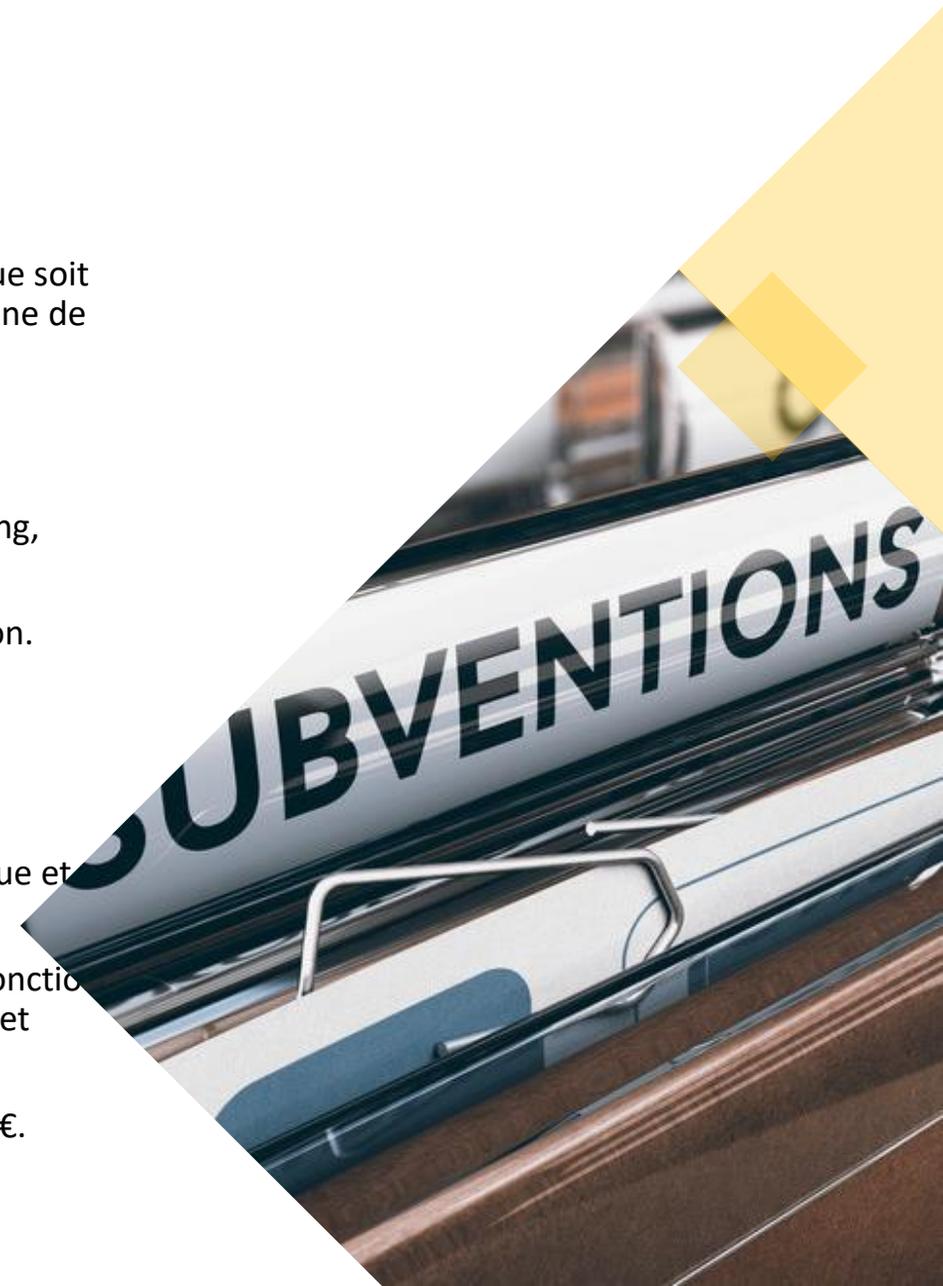
Les dépenses éligibles, internes et externes, directement liées aux études de conception, définition et faisabilité de projet à conduire :

Frais externes : Frais d'accompagnement, frais de propriété intellectuelle, études de faisabilité, juridique et de marché, design, recherche de partenaires, formations spécifiques, ...

Frais propres (Personnes Physiques, à l'exclusion des PP immatriculées au RCS ou autres registres en fonction de l'activité exercée) : temps passé du porteur de projet, petits investissements, frais de déplacement et frais d'inscription à un salon, ...

La prise en compte des frais propres est limitée à 50 % des frais externes sans pouvoir dépasser 8 000 €.

Frais internes (Personnes Morales ou entreprises individuelles) : frais de personnel, frais généraux forfaitaires...



Subventions – BPI/REGION

Aide à la faisabilité technologique (AFT)

PME et entreprises de moins de 2 000 salariés.

Finalité

Inciter l'entreprise à innover en l'aidant dans la préparation de projets de recherche, développement et innovation (RDI) par : des études de faisabilité, l'intégration de compétences, permettant de valider les différentes composantes du projet de RDI : ingénierie commerciale et marketing, technique, juridique et propriété intellectuelle, financière et managériale.

Projets éligibles

Tout projet de recherche, développement et innovation (RDI) de produits, procédés ou services innovants présentant des perspectives d'industrialisation et/ou de commercialisation.

Bpifrance a noué un partenariat avec le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation pour renforcer son soutien à des projets d'innovation dans l'industrie agroalimentaire en finançant les études amont de faisabilité ou de recherche de partenaires.

Dépenses éligibles

Etudes d'évaluation et d'analyse du potentiel d'un projet mettant en exergue les perspectives et les risques du projet et précisant les ressources nécessaires pour le mener à bien. Conception et définition du projet, planification, validation de la faisabilité technico-économique, veille, étude de positionnement stratégique, démarche design, recrutement de cadres de R&D...

Modalités d'intervention

Participation au financement de l'étude sous forme de subvention ou sous forme d'avance récupérable



Concours liés à l'innovation

Il existent beaucoup de **concours ouvert aux projets innovants**. Dans ces derniers, les participants présentent leur projet et les gagnants sont récompensés financièrement.

Pour gagner en visibilité, des financements... candidatez à un concours ou appel à projet. Ils donnent accès à des incubateurs, accélérateurs ou permettent de remporter aides et subventions.

Être sélectionné peut également se révéler un gage de crédibilité supplémentaire pour de futurs investisseurs.

Exemple : Appel à projets « Savoir-faire demain » d'Initiative France

Date limite de dépôt de dossier : le 14 mars 2021.

Profil d'entrepreneur : créateur ou repreneur d'entreprise basée sur une expertise artisanale ou industrielle rare, historique, innovante, de renom ou de proximité. Le projet doit avoir reçu un prêt d'honneur d'une association du réseau Initiative.

Dotation : 4.000 euros, visibilité.

[StartUp : les concours, aides et appels à projet 2021, Aides et Réseaux \(lesechos.fr\)](http://lesechos.fr)



#CONCOURS

Concours ILAB

Programme d'investissement d'avenir, est organisée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en partenariat avec Bpifrance. Ce concours a pour objectif de détecter des projets de création d'entreprises de technologies innovantes et de soutenir les meilleurs d'entre eux grâce à une aide financière et à un accompagnement adapté.

Qui peut concourir ?

Peut participer à ce concours toute personne physique ayant créé son entreprise depuis moins de deux ans ou ayant pour projet la création, sur le territoire français, d'une entreprise de technologies innovantes, quels que soient sa nationalité, son statut ou sa situation professionnelle, sous réserve qu'elle remplisse les conditions légales et réglementaires requises pour la création d'une entreprise.

Quel type de projet présenter ?

Peuvent être présentés des projets de « création-développement » dont la faisabilité technique, économique et juridique est établie et qui peuvent donner lieu, à court terme, à une création d'entreprise ou des projets d'innovation portés par des sociétés de moins de deux ans.

Critère de sélection

Caractère innovant de la technologie et preuve du concept établie ;

Viabilité économique du projet ;

Potentiel significatif de développement et de création de valeur y compris à l'international ;

Motivation, disponibilité et capacité du candidat à créer et à développer une entreprise, à diriger une équipe et à nouer des partenariats ;

Capacité du candidat à s'impliquer dans le projet ;

Qualité et complémentarité de l'équipe ;

Maîtrise de la propriété intellectuelle et des droits des tiers (notamment liberté d'exploitation).

En outre, les impacts du projet en matière de développement durable et de retombées sociétales seront pris en compte.

Financement

Les dépenses éligibles, d'un montant maximal de 1M€.

Prochaine édition : 2022





Aide au développement DeepTech - BPI

Bénéficiaires éligibles : Entreprises immatriculées en France dont l'effectif consolidé est inférieur à 2 000 personnes, quel que soit le secteur d'activité économique (service, industrie, numérique).

Finalité : Aider les entreprises, qui mènent des projets d'innovation technologiques deeptech, comportant des travaux de recherche industrielle et/ou de développement expérimental, à mettre au point des produits, procédés ou services innovants présentant des perspectives concrètes d'industrialisation et de commercialisation.

Projets éligibles Tous projets de R&D visant le développement d'une innovation de rupture à fort contenu technologique, qualifiée deeptech. Le terme deeptech qualifie des projets reposant sur des technologies ou des combinaisons de technologies : Issues d'un laboratoire de recherche (public/privé) et/ou s'appuyant sur une équipe/gouvernance en lien fort avec le monde scientifique (profil scientifique/technologie clé). Qui présentent de fortes barrières à l'entrée, matérialisées par des verrous technologiques difficiles à lever, Qui constituent un avantage fortement différenciateur par rapport à la concurrence, Caractérisées par un go-to-market (développement, industrialisation, commercialisation) long/complexe donc probablement capitalistique.

Dépenses éligibles Dépenses internes et externes directement liées aux phases de recherche et développement du projet d'innovation qualifié deeptech et composées de :

Frais internes : Frais de personnel et frais généraux forfaitaires,

Frais externes : Propriété Intellectuelle, études juridiques, études de faisabilité, études de marché, réalisation et mise au point de prototypes, installations pilotes ou de démonstration, recherche de partenaires, laboratoires ou centres techniques, actualisation du plan d'affaires du lancement industriel et commercial, ...

Autres frais : Investissements non récupérables affectés au programme, amortissements des investissements récupérables sur la durée du programme.

Modalités d'intervention : Aide plafonnée à 2 000 000€, accordée sous forme mixte de subvention et d'avance récupérable, pouvant couvrir jusqu'à 45 % des dépenses éligibles prévisionnelles.

Les entreprises doivent avoir déposé leur dossier de demande d'aide au projet d'innovation auprès de Bpifrance préalablement à la réalisation du projet et du démarrage des dépenses.

Conditions financières : Pas de frais d'instruction – Subvention et Avance récupérable à taux zéro

Prêts régionaux : Innov'up pour la Région IDF

Bénéficiaires :

Les TPE/PME et ETI, quelle que soit leur forme juridique, y compris les associations ayant une activité économique. Le candidat devra posséder au moins un établissement sur le territoire francilien ou justifier la volonté de s'y implanter.

Finalités : Projets de recherche, développement et innovation (RDI), relatifs à des produits, services, procédés, organisations et à l'innovation sociale

L'aide vise à accompagner un projet, au cours de ses différentes phases : sa faisabilité pour valider l'opportunité technique technologique et économique; son développement pour conduire les travaux de développement et de prototypage ; so expérimentation pour tester l'innovation en conditions réelles avant sa mise sur le marché

Dépenses éligibles : frais de personnel, prestations externes (honoraires, sous-traitance R&D, etc.); amortissement d matériel des investissements engagés sur la durée du programme; dépenses de propriété industrielle, d'homologation, d design, d'étude de marché, d'acquisition de technologie

Le projet est réalisé en Île-de-France et présente des perspectives crédibles de retombées économiques positives pour l territoire

Modalités :

L'aide peut prendre la forme d'une subvention et/ou d'une avance récupérable (AR), dans la limite de 500 000 € d subvention et 3 M€ d'avance récupérable. Le taux d'intervention s'applique en fonction de la taille de l'entreprise et de l nature du projet (25% à 70%). La demande d'aide est à déposer sur la plateforme : www.innovup.iledefrance.fr

La demande d'aide doit être déposée avant le démarrage du projet. Toute dépense antérieure ne pourra pas être prise e compte.

Les entreprises lauréates rejoignent le Paris Région Business Club (PRBC). Ce réseau unique compte plus de 3000 membres a qui il propose des opportunités d'affaires, des mises en relation exclusives, des occasions de partage d'expérience et de visibilité pour accompagner leur croissance en complément de l'aide financière régionale.



Les aides à l'innovation

Il existe de multiples autres aides financières pour les entreprises innovantes et parmi les plus connus :

Le financement du [Réseau Entreprendre](#),

Les financements [Wilco](#) ex Scientipôle Paris Saclay

les aides proposées par [l'Agence Nationale de la Recherche](#)

...



Les fonds d'investissement

Un fonds d'investissement peut être public ou privé et a pour but d'investir au capital d'une entreprise. Un fond d'investissement peut être thématique par exemple :

- Edtech
- DeepTech
- Healthtech...

Le fond d'investissement peut intervenir tout au long de la vie d'une entreprise, il peut faire partie d'une banque, d'un organisme de financement ou être indépendant.

Le fond d'investissement apporte des capitaux à une entreprise pour démarrer un projet ou financer son développement. Il entre donc au capital de celle-ci (equity) ou il détient des obligations (dette). Dans tous les cas une rémunération des apports est exigée.

Liste des fonds d'investissements :
<http://www.journaldunet.com/web-tech/fonds>





Actions, Obligations, Actions convertibles

Qu'est qu'une action ?

Une action représente une fraction du capital d'une entreprise.

Qu'est qu'une obligation ?

Les obligations sont des titres de créance négociables, utilisés par les entreprises ou les Etats pour emprunter de l'argent sur les marchés financiers.

Obligation convertible ?

Obligations convertibles, bons de souscription d'actions ou d'obligations, remboursables en actions : il existe de nombreuses obligations qui, tout en servant un intérêt – souvent modeste – donnent le droit d'être échangées contre des actions de l'entreprise émettrice. Leur comportement est plus proche de celui des actions auxquelles elles permettent d'accéder en limitant les risques.

Inscrivez-vous à notre programme The PhDMind !

De la sensibilisation à la
rencontre de votre marché,
nous sommes à vos côtés.

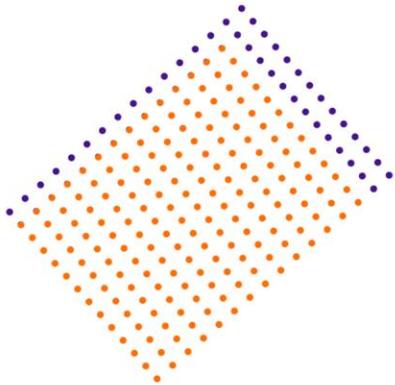
Pour vous inscrire :

[CLIQUEZ ICI](#)



The PhDMind

[Notre vidéo](#)



SYNTHESE

Start-up Deeptech à créer ou créée

